



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE
LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance extraordinaire
16 février 2024

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue le 16 février 2024 à 19h00, à la salle du Conseil au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de madame Chantal Gagnon, mairesse.

Sont présents: Madame Marie-France Gagnon
Monsieur Christian Baril
Madame Lise Bérubé
Monsieur Steve Boucher

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Madame Francesca Lavoie, directrice générale/greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h08. Madame la Mairesse souhaite la bienvenue.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution No 026-24

Il est proposé par M. Steve Boucher, et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 289-24

Résolution No 027-24

M. Christian Baril, conseiller, par la présente :

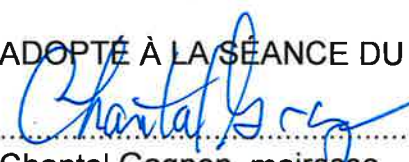
- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro #289-24 décrétant un règlement fixant le taux de la taxe foncière, ainsi que les tarifs de compensation pour les services de la collecte et disposition des vidanges et des égouts;
- dépose le projet du règlement numéro #289-24 intitulé Règlement fixant le taux de la taxe foncière ainsi que les tarifs de compensation pour les services de la collecte et disposition des vidanges et des égouts

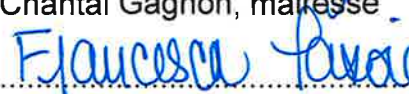
LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 028-24

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Marie-France Gagnon que la séance soit levée. Il est 19h14.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 11 MARS 2024.


Chantal Gagnon, mairesse


Francesca Lavoie, Directrice générale/gref.-/trés.